



cyberpresse.ca

Publié le 08 janvier 2010 à 14h17 | Mis à jour le 08 janvier 2010 à 14h22

Les déchets organiques des supermarchés recyclés en compost



Cellules de compostage similaires à celles utilisées par AZN2
AZN2

 **Annie Morin**
Le Soleil

(Québec) Les déchets organiques de certains supermarchés de la grande région de Québec seront bientôt détournés vers des fermes environnantes où ils seront transformés en compost au lieu de prendre la route de l'incinérateur ou du site d'enfouissement.

C'est l'entreprise AZN2 Environnement, installée à Plessisville, qui a eu l'idée de récupérer les surplus des distributeurs alimentaires pour en faire profiter des agriculteurs. Les fruits et les légumes défraîchis, les produits de boulangerie périmés et les boîtes de carton ciré refoulées au recyclage peuvent ainsi espérer une seconde vie. Les viandes finissent tout de même à la poubelle, car elles attirent la vermine. Idem pour les mets cuisinés qui contiennent des épices.

Toutes les matières compostables doivent être triées à la source, en magasin, puis transportées vers la ferme participante la plus proche. Celle-ci peut desservir environ 10 supermarchés et traiter environ 1000 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 50 camions semi-remorques, qui n'en pèseront plus que 300 une fois que la nature aura fait son oeuvre.

Les agriculteurs ont la responsabilité de construire la cellule de compostage bétonnée, financée en partie par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). L'investissement avoisine les 20 000 \$, mais des revenus de 20 000 à 30 000 \$ par année sont projetés, en plus de la disponibilité d'engrais vert de bonne qualité.

AZN2 gère à la fois le recrutement des producteurs agricoles, la logistique de la collecte, la formation des employés en magasin et les aspects légaux du jumelage. «On rend le compostage plus accessible», résume son président, Michel Dufour, qui vend un service «clés en main».

L'entreprise a déjà testé son «modèle de gestion des matières organiques» chez des marchands de Vaudreuil-Dorion, dans l'ouest de Montréal. Il s'étendra d'ailleurs à une quinzaine de supermarchés du coin en début d'année. Puis les efforts seront dirigés vers la région de Québec, où une cinquantaine de supermarchés sont visés. Une cellule de compostage est d'ailleurs déjà en construction à Neuville. Trois autres sont prévues, dont une à Lévis.

M. Dufour ne doute pas de la participation des supermarchés, qu'il a commencé à solliciter. Car en plus d'être bénéfique pour l'environnement, le compostage à la ferme coûte moins cher que l'enfouissement ou l'incinération. C'est particulièrement vrai à Québec, où les frais de disposition des déchets sont beaucoup plus élevés qu'à Montréal.

L'autre avantage, et non le moindre, c'est de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers les sites d'enfouissement, où elles se décomposent en produisant du méthane, un gaz 23 fois plus polluant que le dioxyde de carbone.

À Québec, les déchets sont plutôt brûlés, mais l'opération dégage tout de même du CO₂.

La nouvelle solution permet aussi de réduire la pollution liée au transport des rebuts vers des lieux de traitement de plus en plus éloignés, souligne Michel Dufour.

IGA des Sources

Paul Tremblay, directeur général des quatre IGA des Sources de la région de Québec, a vu le projet d'AZN2, qu'il juge «très positif pour l'environnement», car les quantités de nourriture périmée aboutissant à la poubelle sont astronomiques. Après avoir ouvert un nouveau magasin vert à Cap-Rouge - le système de réfrigération fonctionne avec du CO₂ pour moins d'émissions de GES -, M. Tremblay se dit prêt à se mettre au compost. Seulement, il y a des contraintes techniques à régler, comme le tri des matières, la disposition des bacs et les horaires de cueillette.

«Je ne sais pas si ça peut vraiment coûter moins cher, mais c'est certain que c'est mieux pour l'environnement», dit-il.

Le président d'AZN2 croit que le concept fera ses preuves et qu'il pourrait très bien servir les municipalités cherchant des débouchés pour leurs déchets organiques. Le compostage à la ferme a en effet l'avantage de nécessiter peu d'investissements et de générer peu d'odeurs et de va-et-vient si on le compare aux plateformes industrielles.